



DÉCEMBRE 2024

Grand angle 18

La filière *Textile*
mise sur l'écoconception
pour se réinventer

en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Des ressources pour agir ensemble

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Réalisation
Anne-Sophie Dumortier
avec la participation de Jeremy Yorillo

Conception graphique, PAO
Gaël Martinez
Anna Chaldjian

Photos
© Adobe Stock
© 13 Atipik

Édito

du DREETS Provence - Alpes - Côte d'Azur

Trop grand, trop petit, tâché, usé, troué, ou simplement plus à votre goût : chaque vêtement mérite une seconde vie. »

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite « loi AGEC », vise à transformer notre modèle de production et de consommation en un modèle circulaire, efficient et respectueux de l'environnement. L'objectif est de rompre avec le schéma « produire, consommer, jeter » pour privilégier la réduction des déchets, tout en favorisant le réemploi, la réutilisation et le recyclage. Cela permet de préserver les ressources naturelles et de réduire l'impact environnemental lié à la gestion des déchets.

Cette loi, composée de 130 articles, propose de nombreuses mesures structurées autour de cinq grands axes :

- 1 - produire de manière plus responsable ;
- 2 - mieux informer les consommateurs ;
- 3 - réduire l'usage des plastiques jetables ;
- 4 - lutter contre le gaspillage ;
- 5 - encourager le réemploi, ainsi que prévenir l'obsolescence programmée.

La région Provence - Alpes - Côte d'Azur est précurseur en matière d'économie circulaire notamment grâce au partenariat solide établi depuis 2019 dans le cadre de la plate-forme régionale de l'économie circulaire (PRECI) à l'initiative de l'État et de l'Ademe, en partenariat avec la Région, la Banque des territoires et les réseaux consulaires pour accompagner les entreprises vers de nouveaux modèles économiques durables et compétitifs. Cet outil oriente les entreprises vers des modèles économiques plus durables et compétitifs.

Dès 2021, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Provence - Alpes - Côte d'Azur (DREETS PACA) s'est approprié les orientations de la loi afin d'en favoriser la mise en œuvre opérationnelle par la région et faire de cette dernière un exemple en matière d'économie circulaire. Elle a notamment commandité au Carif-Oref plusieurs études sur l'impact de la loi AGEC et de ses décrets d'application au niveau régional, pour poser un état des lieux régional des filières concernées et des besoins en compétences associés :

- Les besoins en compétences dans des structures de l'économie circulaire - Zoom sur les ressourceries en Provence - Alpes - Côte d'Azur, décembre 2022.
- La filière *Plastique* en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Évolution des besoins en compétences pour faire face aux enjeux de la transition écologique, décembre 2023
- La filière *Textile* en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'organise autour de l'écoconception pour se relancer, décembre 2024.



Le secteur du textile, objet de la présente étude, emploie aujourd'hui 22 500 salariés en région, dont environ 3 600 dans l'industrie et près de 2 600 dans le recyclage et le réemploi. Fortement marqué par l'insertion par l'activité économique (IAE), notamment dans la collecte, le tri et le recyclage, ce secteur reste toutefois l'un des plus polluants au monde, avec une empreinte carbone équivalente à six fois celle du transport aérien. Pour répondre à ces enjeux environnementaux, la filière REP (Responsabilité élargie du producteur, ou filière « pollueur-payeur ») des textiles vise à prévenir et mieux gérer les déchets textiles, avec l'ambition d'atteindre un taux de collecte de 60 % sur le marché d'ici 2028

Au travers de la présente étude, la DREETS Provence - Alpes - Côte d'Azur a souhaité actualiser la connaissance et les données relatives à la filière *Textile*, mieux identifier l'implantation géographique de ses acteurs et mettre en valeur l'offre de formation existante de la filière sur le territoire régional.

L'objectif est de favoriser la relocalisation de la filière *Textile* en région, d'accélérer la collecte et le recyclage du tri mais aussi d'accompagner le développement de nouvelles compétences (à l'instar des techniciens de réparation des machines industrielles, de maintenance et de collecte et de tri). Par ailleurs, un renforcement de l'offre de formation en recherche et développement dans le textile est nécessaire pour proposer des nouvelles solutions de revalorisation et d'*upcycling*.

Ce rapport constitue une première étape pour relancer collectivement la filière en région. Puisse-t-il inspirer chacun à contribuer à la renaissance ambitieuse de la filière *Textile* en Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Sebastien Debeaumont

Directeur régional de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur



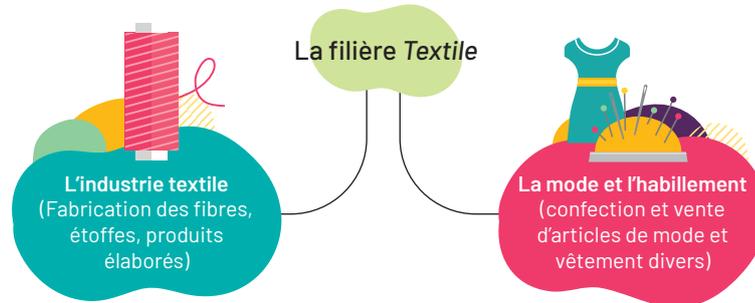


Sommaire

Introduction	6
Chapitre 1 – La filière <i>Textile</i> en région	9
1. Un contexte économique encore difficile pour le textile et l'habillement	10
2. Une reconstruction de la filière qui s'appuie sur l'écoconception	11
3. Des employeurs régionaux qui s'orientent davantage vers les activités de fabrication	14
4. Une évolution de profil des professionnels de la filière	18
5. Les principaux métiers exercés dans la filière	22
6. Les enjeux et pistes d'action pour développer la filière et l'emploi	25
Chapitre 2 – L'offre régionale de formation des métiers du <i>Textile</i> concentrée sur le littoral	27
1. Les besoins en compétences exprimés par les employeurs	28
2. L'offre de formation menant aux métiers de la filière <i>Textile</i> concentrée sur le littoral	29
3. Le niveau bac+2 particulièrement touché par la baisse des effectifs de formés	32
4. Les formations de la filière <i>Textile</i> pas à pas	33
5. Les enjeux et pistes d'action en termes de formation	41
Bibliographie	42

Introduction

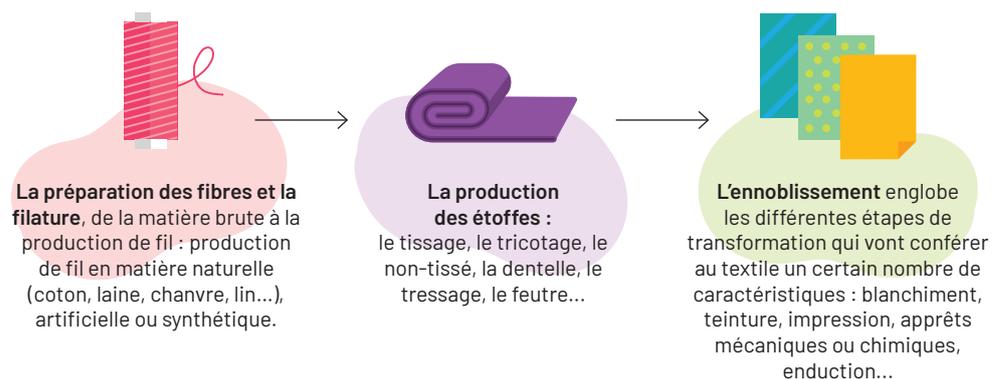
Le périmètre de l'étude



La filière *Textile* regroupe les activités de conception, de fabrication, de traitement, de commercialisation des matières textiles, des tissus et produits finis en textile. Elle rassemble donc les industries et le secteur de la mode et de l'habillement.

SCHÉMA 1

Chaîne de production

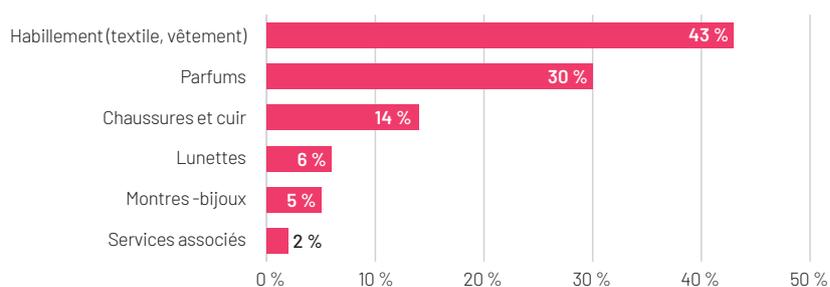


Source : Union des industries textiles – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Les articles textiles sont ensuite utilisés dans de nombreux domaines d'application de l'habillement, le linge de maison, le médical mais aussi dans de nombreux domaines industriels, notamment grâce aux textiles à usage technique.

GRAPHIQUE 1

Les différentes branches de la filière Mode et Habillement



Source : Union des industries textiles – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

SCHÉMA 2

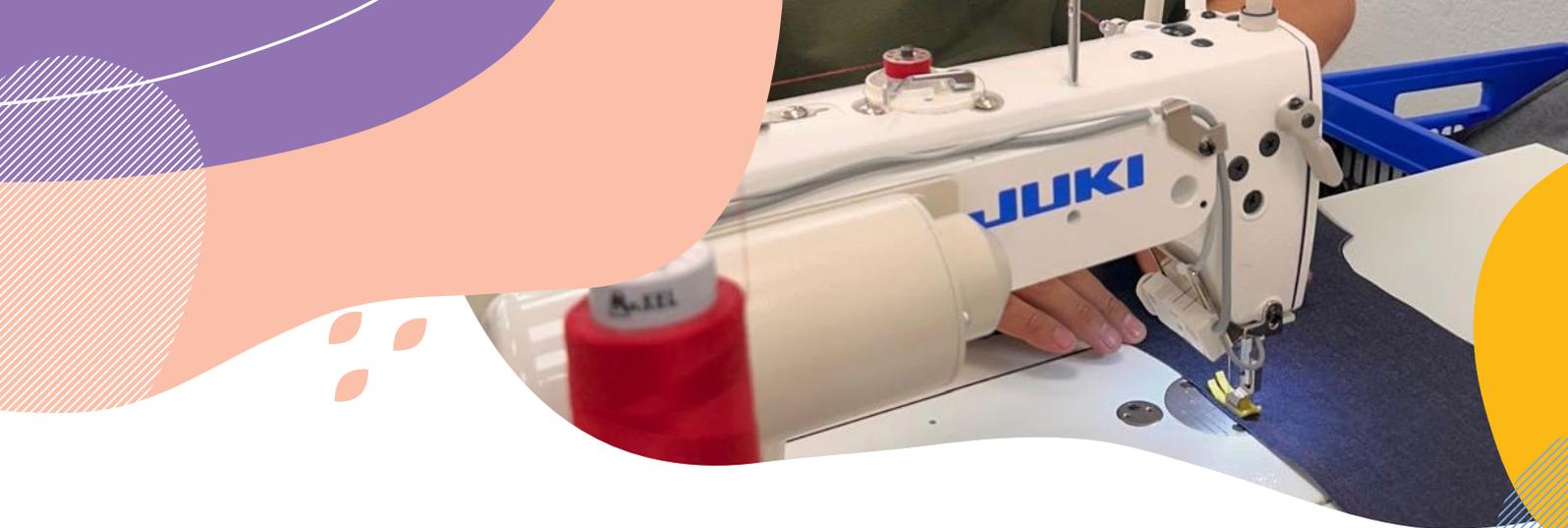
Les différentes utilisations du textile par secteur d'activité

L'utilisation des fibres, tissus et articles textiles est très diversifiées et concerne la plupart des secteurs d'activités. Dans cette étude, nous nous concentrerons néanmoins sur celui de la mode et de l'habillement où l'on retrouve les principaux métiers « cœur du Textile ».



Source : Union des industries textiles - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.





Chapitre 1

La filière *Textile* en région

L'essentiel

- La **filière *Textile***, qui a subi de plein fouet les différentes crises, tente de se reconstruire sur la base de l'écoconception. Une nouvelle chaîne de valeur doit donc être prise en compte.
- De nombreuses structures régionales ont pour ambition de **valoriser** les articles collectés et/ou **développer** de nouveaux concepts de production plus vertueux. Les acteurs de la collecte et du tri des articles textiles commencent à s'organiser mais il n'existe pas encore d'acteurs de la préparation des fibres et du recyclage du textile, en région.
- **27 activités** sont déployées dans la filière en région.
- **4 100 établissements employeurs** exercent ces activités en 2023. Les effectifs sont en baisse de 7% depuis 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction des commerces de détail.
- Les **difficultés économiques** des structures persistent depuis 2006 mais on note un rebond régional en 2023, plus fort qu'au niveau national.
- On dénombre environ **22 500 actifs** en emploi dans le Textile (production de la matière, fabrication de fibres et articles textile, commerce en gros et de détail), salariés et non-salariés.
- Le **salariat est prépondérant (77%)**. Il n'échappe pas aux difficultés économiques avec une baisse des effectifs de 3% depuis 2019, surtout dans la distribution.
- Les **trois quarts des actifs sont des femmes** et près de trois sur dix ont 50 ans ou plus.
- Une **élévation générale du niveau de diplôme** est observée dans la filière. Plus d'un tiers des travailleurs de moins de 30 ans possède un diplôme de l'enseignement supérieur (moins d'un quart pour les seniors) et huit sur dix ont au moins le bac (moins de la moitié pour les seniors).
- Les **métiers exercés** sont majoritairement ceux de la vente (vendeurs en habillement, alimentation ou en ameublement ; technico-commerciaux ou cadres commerciaux...).
- Les **métiers de l'artisanat, de la conception et du tri et recyclage** sont de plus en plus représentés dans la filière.

1. Un contexte économique encore difficile pour la filière *Textile*

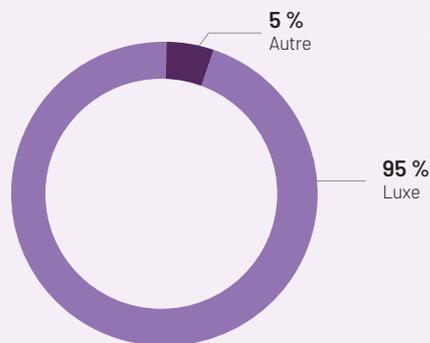
Les journaux ont largement commenté les difficultés économiques que traverse depuis plusieurs années le secteur de l'*Habillement et textile* (une filière importante de la branche *Textile*) tant au niveau national que régional.

Ils ont régulièrement commenté la situation de l'année 2023 qui s'est soldée par des cessations de paiement, des redressements judiciaires voire des liquidations de grandes enseignes de prêt-à-porter (surtout de moyenne gamme) comme les marques emblématiques de Kookaï, Naf Naf, Gap France, André, San Marina, Minelli, Kaporal, Don't Call me Jennyfer, Burton of London, Du Pareil Au Même, Sergent Major, Princesse Tam Tam, le Comptoir des Cotonniers, Orcanta... la liste est grande !

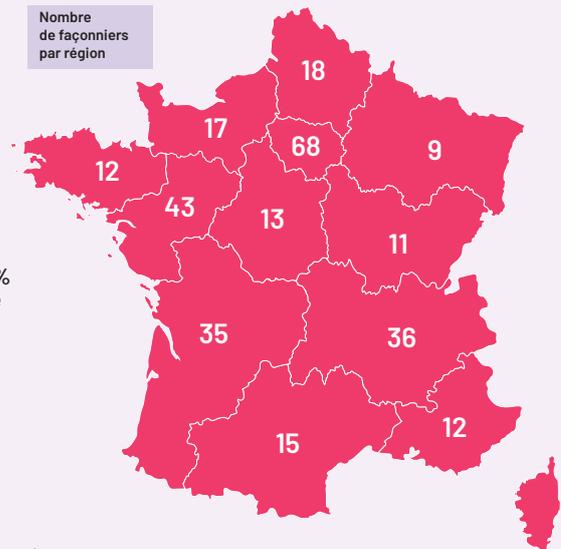
Globalement, les résultats définitifs du dernier mois de l'année 2023 révèlent une baisse de 5 % des chiffres d'affaires de l'*Habillement et textile* des distributeurs par rapport à la référence élevée de décembre 2022 (Observatoire de l'Union française des industries Mode et Habillement).

Les façonniers en France

La fabrication française aujourd'hui :



Nombre de façonniers par région



Source : Union française des industries Mode et Habillement.
www.lamodefrancaise.org/chiffres/

La région Provence - Alpes - Côte d'Azur accueille 12 façonniers.

L'Union française des industries Mode et Habillement dispose d'un observatoire qui mesure tous les mois l'évolution de la consommation textile-habillement sur tous les circuits de distribution et sur toute la filière, à partir d'un panel constitué de plus de 100 réseaux de magasins ainsi que d'un panel représentatif de détaillants multi-marques dans toute la France. Selon les données définitives du troisième mois de l'année 2024 de l'observatoire, les ventes habillement et textile des distributeurs ont enregistré une légère hausse de 1,4 % en valeur par rapport à mars 2023. Un effet calendaire positif (cinq samedis en mars 2024, contre quatre en 2023) a contribué à ce résultat. Pour autant, les chiffres d'affaires des entreprises de mars 2024 restent inférieurs de 10 % à ceux enregistrés en 2019.

Les établissements ont dû faire face (après la crise de la Covid) à un contexte économique difficile, marqué par l'inflation (5,9 % en 2022 et 5,7 % en 2023 selon la Banque de France), la croissance de la vente en ligne (+ 2 % en 2023), le net recul de la consommation (- 4 % en 2023) tout en faisant face à la concurrence internationale qui centre ses activités sur la Fast fashion (mode éphémère et expresse). Dans un article de février 2024 du journal la Tribune, l'Institut français de la mode révèle son bilan annuel et prévient que « la consommation d'habillement et textile pourrait ainsi chuter de 1% », selon son rapport en 2024.

Après plusieurs années très florissantes, les ventes en ligne reculent : en 2023, elles enregistrent une baisse de près de 5 %, après deux années de croissance soutenue. Cependant, l'augmentation globale des ventes sur Internet approche les 7,5 % depuis 2019.

2. Une reconstruction de la filière qui s'appuie sur l'écoconception

Face à une conjoncture défavorable, le secteur tente de se reconstruire sur la base d'un nouveau modèle économique notamment sur l'écoconception, la production locale, l'économie circulaire, l'allongement de la durée de vie des produits. La transition écologique est en marche et modifie les comportements des producteurs mais cette transition a un coût pour le producteur comme le consommateur. Le Parlement européen appuie ce changement en proposant un cadre stratégique à horizon 2030.

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au comité des Régions du 30 mars 2022

La présente stratégie pour des textiles durables et circulaires vise à créer un cadre et une vision cohérents pour la transition du secteur textile : à l'horizon 2030, les produits textiles mis sur le marché de l'Union sont à longue durée de vie et recyclables, dans une large mesure, fabriqués à partir de fibres recyclées, exempts de substances dangereuses, et produits dans le respect des droits sociaux et de l'environnement. Les consommateurs bénéficient plus longtemps de textiles de qualité élevée à des prix abordables, la mode éphémère est démodée et des services de réemploi et de réparation rentables sont largement disponibles.

Dans un secteur textile compétitif, résilient et innovant, les producteurs assument la responsabilité de leurs produits tout au long de la chaîne de valeur, y compris lorsqu'ils deviennent des déchets. L'écosystème des textiles circulaires prospère, s'appuie sur des capacités suffisantes et innovantes de recyclage des fibres en boucle fermée, et l'incinération et la mise en décharge des textiles sont réduites au minimum.

Source : Commission européenne
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022DC0141#footnote6>

TABLEAU 1

Actions-clés à mener au titre du Règlement sur l'écoconception pour des produits durables (Union européenne)

Stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables et circulaires - Actions clés	Date
Exigences de performance obligatoires pour la durabilité environnementale des produits textiles	2024
Passeport numérique des produits pour les textiles avec des exigences en matière d'information relatives à la durabilité environnementale	2024
Exigences obligatoires en ce qui concerne les marchés publics écologiques et mesures incitatives des États membres	2024
Divulgaration du nombre de produits mis au rebut par les grandes entreprises et de leur traitement ultérieur, et mesures visant à interdire la destruction de textiles invendus	2024
Autres actions relatives à la production et à la consommation durables	
Donner aux consommateurs les moyens d'agir dans le cadre de la transition écologique et garantir la fiabilité des allégations écologiques	2022
Réexamen du règlement sur l'étiquetage des produits textiles et examen de l'introduction d'un label numérique	2023
Révision des critères du label écologique de l'Union pour les textiles et les chaussures	2024
Référentiels Empreinte Environnementale par catégorie de produits pour les vêtements et les chaussures	2024
Initiative visant à lutter contre le rejet involontaire de microplastiques provenant des produits textiles	2022
Réexamen du document de référence sur les meilleures techniques disponibles pour l'industrie du textile	2022
Mise en œuvre de la directive sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises dans le secteur textile	Dès 2023
Actions concernant les défis en matière de déchets	
Exigences élargies en matière de responsabilité des producteurs pour les textiles assortis d'une écomodulation des redevances, et mesures visant à promouvoir la hiérarchie des déchets textiles	2023
Lancement des travaux sur la fixation d'objectifs en matière de réemploi et de recyclage des textiles	2022
Application des restrictions aux exportations de déchets textiles en dehors de l'OCDE et élaboration de critères permettant de distinguer les déchets des produits textiles d'occasion	Dès 2023
Actions visant à permettre la transition	
Inauguration du parcours de transition pour l'écosystème du textile	2022
Orientations sur le soutien à l'adoption de partenariats en faveur de l'économie circulaire entre les entreprises sociales et d'autres acteurs, y compris dans le secteur textile	2022
Orientations relatives aux modèles économiques de l'économie circulaire dans le secteur textile	2024
Lancement de #ReFashionNow	Dès 2022
Nouveau Bauhaus européen pour soutenir les textiles durables	Dès 2022
« Horizon Europe » lance un appel en faveur du soutien de la R&D dans le secteur du textile	2021-2027
Adoption d'une feuille de route commune sur les technologies industrielles en matière de circularité	2022
Critères applicables à la fabrication circulaire de vêtements au titre du règlement sur la taxinomie	2022
Travaux sur les compétences pour l'écosystème du textile dans le cadre de la stratégie européenne en matière de compétences et de la nouvelle alliance européenne pour l'apprentissage	Dès 2022
Renforcement de la surveillance du marché par la coopération entre les autorités répressives et lancement de la boîte à outils européenne de lutte contre la contrefaçon	Dès 2022

Le développement du recyclage textile, impulsé par la loi antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC), a besoin d'appuis politiques tant au niveau national que régional, mais aussi de l'appui du public notamment à travers ses comportements d'achat. Actuellement, le recyclage textile est freiné par la présence limitée d'acteurs locaux de collecte, par le manque de coordination et d'organisation du recyclage, au niveau national et surtout en région.

Provence TLC, un acteur régional de la collecte et du tri des textiles

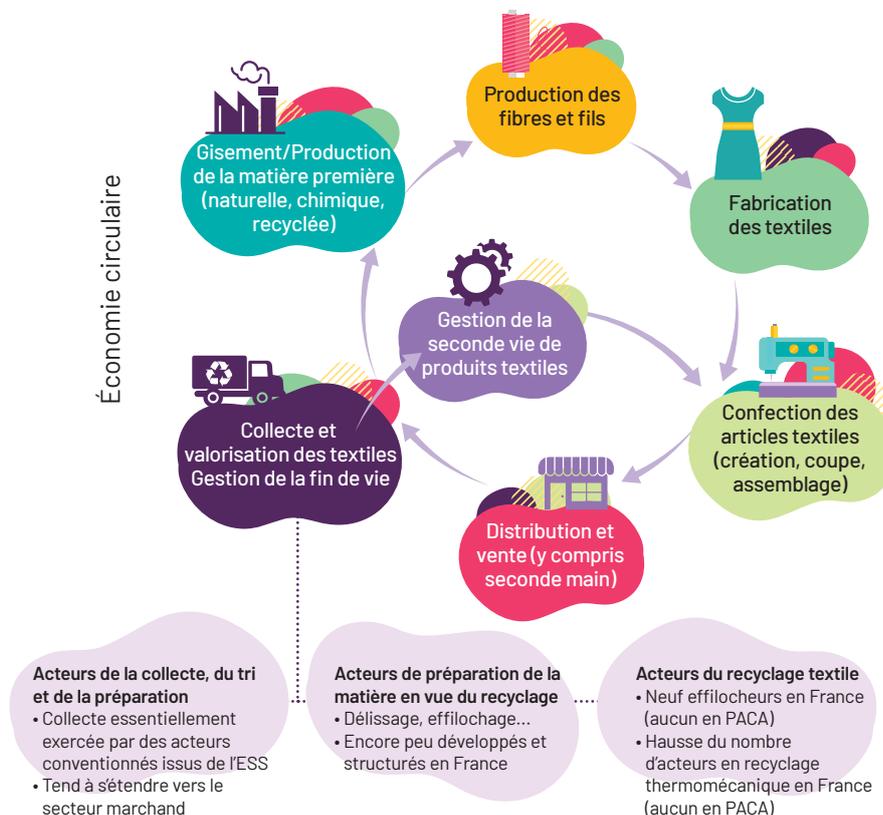
Parmi les acteurs régionaux de la collecte, du tri et de la préparation, on peut citer Provence TLC. Créée en 2013, Provence TLC, entreprise d'insertion basée au cœur de la Provence, est spécialisée dans la collecte (par points d'apport volontaire), le tri et le recyclage des Textiles, Linges de maison et Chaussures usagés (TLC) sur toute la région. Près de cinquante salariés y travaillent dont une vingtaine de façon permanente. L'entreprise multiplie les points de collecte avec l'objectif de 30 tonnes de produits collectés d'ici quatre ans, d'autant plus que dès 2025, les déchets textiles ne pourront plus être enfouis. Mais l'un des enjeux majeurs est d'automatiser le tri de ces déchets pour faire face à la croissance de la collecte.

Par ailleurs, les matières triées sont envoyées à Synergie TLC (région AURA) car, en Provence - Alpes - Côte d'Azur, il n'existe pas d'acteurs de préparation de la matière en vue du recyclage ni d'acteurs de recyclage textile.

Pour en savoir plus : <https://www.provencetlc.com>

SCHEMA 3

Chaîne de valeur de la filière Textile incluant l'écoconception



Source : Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rising Sud, UNITEX (Auvergne-Rhône-Alpes) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

3. Des employeurs régionaux qui s'orientent davantage vers les activités de fabrication

Pour évaluer l'emploi dans le Textile, 27 activités économiques au sens de l'Insee ont été retenues pour l'analyse. Les établissements, qui s'y rattachent, interviennent dans l'une des étapes de fabrication du textile, du recyclage ou de la vente. Les employeurs relevant du secteur associatif ne sont pas comptabilisés ici. La prise en compte globale de ce secteur entraînerait une surévaluation des effectifs, car la majorité des associations appartiennent à d'autres domaines (sport, animation, sanitaire et social, etc.).

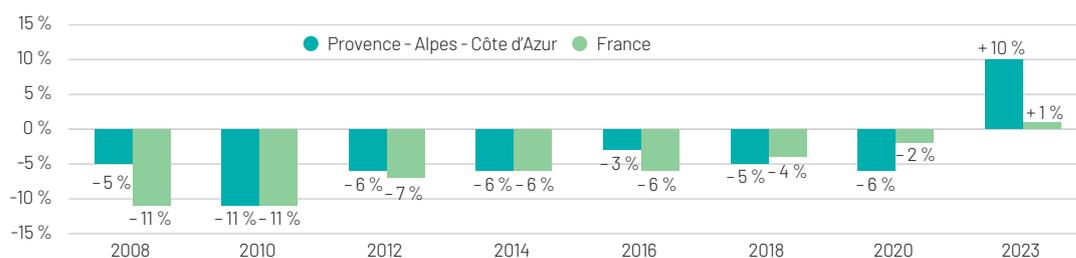
TABLEAU 2

Périmètre du secteur Textile pris en compte dans l'étude

Code NAF	Activités économiques	Code NAF	Activités économiques
1310Z	Préparation de fibres textiles et filature	1420Z	Fabrication d'articles en fourrure
1320Z	Tissage	1431Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles
1330Z	Ennoblement textile	1439Z	Fabrication d'autres articles à mailles
1391Z	Fabrication d'étoffes à mailles	1511Z	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	1512Z	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
1393Z	Fabrication de tapis et moquettes	1520Z	Fabrication de chaussures
1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	4616Z	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, cuir, chaussures
1395Z	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	4624Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de cuirs et peaux
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
1399Z	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	4772A	Commerce de détail de la chaussure
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir	4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
1412Z	Fabrication de vêtements de travail	4782Z	Commerce de détail de textiles, habillement et de chaussures... marchés
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus		
1414Z	Fabrication de vêtements de dessous		
1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires		

GRAPHIQUE 2

Évolution du nombre d'établissements employeurs dans les secteurs de la fabrication textile, industries de l'habillement, du cuir, de la chaussure



Données URSSAF - établissements employeurs en 2019 et 2023 (NA 88) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.
Champ : région et France.

Comme le souligne le graphique 1 ci-dessus, la *Fabrication textile, les industries de l'habillement, du cuir, de la chaussure* subit une décroissance continue du nombre de leurs établissements employeurs depuis 2006, en région comme en France. On observe toutefois un premier rebond régional en 2023 (10 % en région contre 1% au niveau national) qui reste à confirmer ces prochaines années. Celui-ci s'explique par la création de nombreuses très petites structures (principalement des micro-entreprises) dont l'activité est davantage orientée vers la Fabrication, la confection de vêtements à partir d'articles recyclés ou de la vente de produits textile de seconde vie.

TABLEAU 3

Évolution du nombre d'établissements employeurs du Textile

Code NAF	Intitulé des activités économiques en 732 sous-classes	Nombre d'établissements 2023	Nombre d'établissements 2019	Évolution 2019-2023
1310Z	Préparation de fibres textiles et filature	s	s	
1320Z	Tissage	s	s	
1330Z	Ennoblement textile	7	7	stable
1391Z	Fabrication d'étoffes à mailles	s	s	s
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	81	86	- 6 %
1393Z	Fabrication de tapis et moquettes	s	s	
1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	s	s	
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	s	s	
1395Z	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	s	s	s
1399Z	Fabrication d'autres textiles non comptabilisé ailleurs (n.c.a.)	22	17	29 %
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir	s	s	s
1412Z	Fabrication de vêtements de travail	5	s	s
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	78	63	24 %
1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	6	s	s
1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	29	31	- 6 %
1420Z	Fabrication d'articles en fourrure	s	s	s
1431Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles	s	s	s
1511Z	Apprêt et tannage des cuirs ; prépa. et teinture fourrures	s	s	s
1512Z	Fabrication d'articles de voyage, maroquinerie et sellerie	59	54	9 %
1520Z	Fabrication de chaussures	13	12	8 %
4616Z	Intermédiaires du co en textiles, habillement, fourrures, etc.	36	46	- 22 %
4624Z	Commerce de gros (interentreprises) de cuirs et peaux	10	9	11 %
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	3 093	3 284	- 6 %
4772A	Commerce de détail de la chaussure	461	597	- 23 %
4772B	Commerce de détail maroquinerie et articles de voyage	140	163	- 14 %
4782Z	Commerce de détail textiles, habillement, chaussures...	83	56	48 %
Total établissements		4 139	4 447	- 7 %

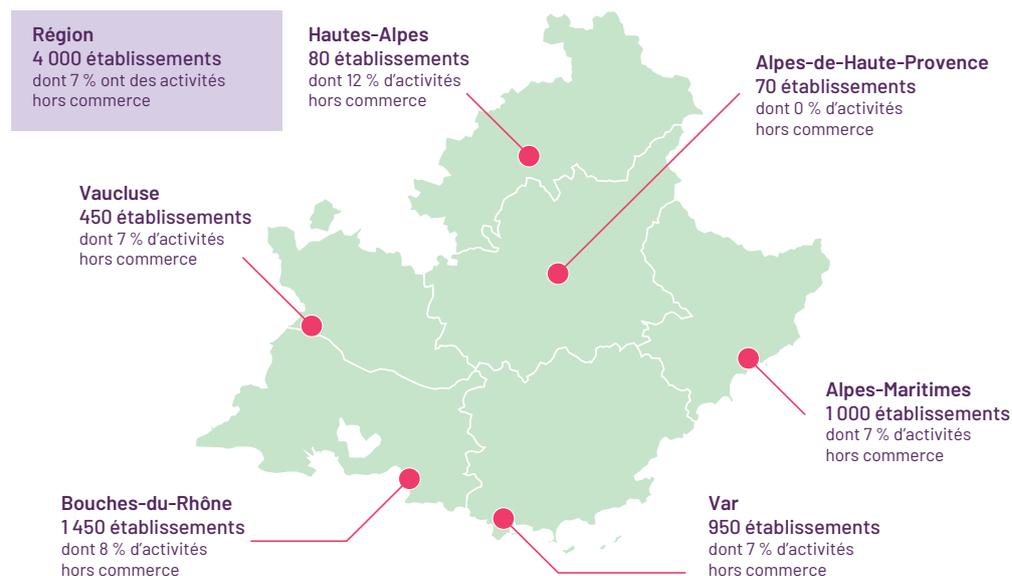
Données URSSAF – établissements employeurs en 2019 et 2023 (NA 732) – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.
s : secret statistique

Les données de l'Urssaf identifient environ 4 139 établissements employeurs relevant de la filière *Textile* (les fichiers Sirène en comptent près de 4 000) parmi lesquels plus de neuf sur dix réalisent des activités de commerce de détail. Le nombre de ces établissements a chuté de 7 % en 4 ans.

Les activités de commerce sont celles qui rencontrent actuellement le plus de difficultés. Près d'un établissement sur dix exerçant une activité commerciale dans le textile a disparu entre 2019 et 2023, les détaillants étant les principales victimes de ce recul. À l'inverse, les établissements ayant une activité de fabrication d'articles textiles et habillement représentent une part assez minime de la filière (moins de 10 % des établissements employeurs) mais qui s'accroît ces dernières années en région (+ 8 % entre 2019 et 2023). Les employeurs des quatre activités suivantes n'ont pas embauché de salarié durant ces deux années : ce sont les fabrications d'étoffes à maille, d'articles en fourrure, de non-tissés, sauf habillement, d'articles chaussant à maille.

CARTE 1

Répartition départementale des établissements du secteur *Textile* et part des branches textiles non commerciales (comme la fabrication, le tissage...)



Données Insee - Sirene, Établissements actifs ayant eu des effectifs en 2021- Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Tous les départements de la région accueillent des établissements employeurs de la filière *Textile*. Le commerce (en gros ou de détail) est l'activité majeure de ces structures. Néanmoins, les activités de préparation de fibres et de fabrication semblent prendre de l'ampleur dans les Hautes-Alpes où elles représentent 12 % des structures contre 7 % en région. La transition écologique de la filière pourrait amener à renforcer cette branche très liée à l'écoconception.

Fil Rouge, entreprise marseillaise récompensée à plusieurs reprises pour son innovation et son engagement social, est une référence nationale de la filière Textile

Aujourd'hui installée dans le 10^e arrondissement de Marseille, Fil Rouge travaille avec de nombreuses marques dont PUMA pour la conception des maillots de l'Olympique de Marseille et Decathlon (tenue pour les JO 2024).

Créée en 2014, l'entreprise se spécialise dans le travail à façon pour des marques. Sa fabrication est 100 % française, durable et locale. L'usine utilise du coton bio et des matières écoresponsables. Du bureau d'études au conditionnement, elle assure tout le processus de fabrication riche d'une équipe de plus de 140 collaborateurs.

Son bureau d'études développe des collections de vêtements disponibles pour les créateurs et les grandes marques de mode. Les cinq ateliers, qui rassemblent environ 120 personnes, sont dotés de machines de dernière génération, très performantes. Ainsi, l'atelier de coupe de moyennes et grandes séries permet de réduire au maximum les coûts en tissu, nécessaires à la fabrication des articles. L'atelier de marquage permet, quant à lui, de réaliser des impressions de différents types (numérique, floquée, brodée, flex). En parallèle, l'entreprise possède un atelier-boutique aux Terrasses du Port, célèbre centre commercial marseillais. Quatre mécaniciennes en confection y produisent toute la journée des produits pour femmes et hommes vendus directement au tout public.

La performance technique ne se fait pas au détriment de l'humain. Bien au contraire, Fil Rouge recrute et accompagne des personnes éloignées de l'emploi (insertion des primo-arrivants ou des personnes en rupture d'emploi, par exemple) à travers le programme Parcours emploi et en partenariat. Avec l'appui d'*InserMODE*, association d'économie sociale et solidaire spécialisée dans la fabrication industrielle de textiles français, l'atelier d'insertion est une passerelle à l'emploi car il permet d'acquérir des compétences transférables dans d'autres secteurs d'activité. L'impact de l'entreprise sur le territoire est double : il est industriel mais aussi social.

En 2023, Fil Rouge a reçu le Trophée PME-RMC récompensant son innovation et son engagement. En janvier 2024, lors de la 27^e édition des trophées de l'économie, la Provence a décerné à Annie Carrai, directrice de développement de Fil Rouge, le Trophée social de l'entreprise.

Pour en savoir plus : <https://filrouge-mode.fr/>



13'Atipik – Recycler et créer, en menant des jeunes vers l'emploi

13'Atipik, créée en novembre 2011 par Sahouda Maallem, une ex-conseillère de Mission locale du Vaucluse, est une association qui accueille un atelier d'insertion par le travail.

Le démarrage de l'activité d'écoconception est symbolisé dans la création de l'emblématique escargot fabriqué à partir de tissus recyclés. Cette fabrication d'objets de décoration pour enfant se développe et permet à la structure de devenir un référent en matière de *upcycling* textile.

L'entreprise Kaporal repère ainsi 13'Atipik et les contacte dans le cadre d'une opération commerciale visant à transformer 38 000 jeans en objets de décoration. Pour l'occasion, l'association monte un partenariat avec l'École de la deuxième chance de Marseille afin d'impliquer dans la production une dizaine d'élèves tout en répondant efficacement à cette demande atypique. D'autres commandes provenant de grandes marques affluent par la suite et assurent une viabilité à 13'Atipik.

Les salariés acquièrent peu à peu une véritable expertise en matière de tri des différentes matières, de découpe et de fabrication de nouveaux articles. La structure met aussi en place un process pour pouvoir s'adapter efficacement aux nouvelles commandes.

« Avec le projet de JOTT, on a changé notre échelle de production. On a acheté une machine spécialisée dans le recyclage qui reconnaît les formes à travers une caméra et qui peut couper. Équipé en janvier, on peut dorénavant l'utiliser de manière efficace. Elle nous a coûté plus de 130 000 euros [...].

On a investi dans du matériel hyper confortable, très technique et aussi ergonomique, qui permet aux salariés d'être dans une position de travail confortable. Quand on parle d'innovation, de digitalisation, on est obligé d'avoir du bon matériel. »

En résumé, l'investissement de la structure repose autant dans le capital humain que dans les machines. Actuellement, une quarantaine de personnes travaillent et se forment dans un ou plusieurs métiers de la filière *Textile*, la polyvalence étant de mise au sein de l'équipe (du recyclage en passant par la production jusqu'à la vente).

Pour en savoir plus : Facebook de 13'Atipik

4. Une évolution de profil des professionnels de la filière

Comme le montre le tableau 4, les emplois de la filière sont principalement concentrés dans les activités de vente (conformément à la répartition des employeurs). Ces secteurs ont perdu beaucoup d'emplois entre 2016 et 2021 ce qui explique la baisse des effectifs de la filière durant cette période. La structuration des secteurs de fabrication évolue aussi vers des débouchés de vêtements plus spécifiques et techniques, vers le cuir et peaux, par exemple.

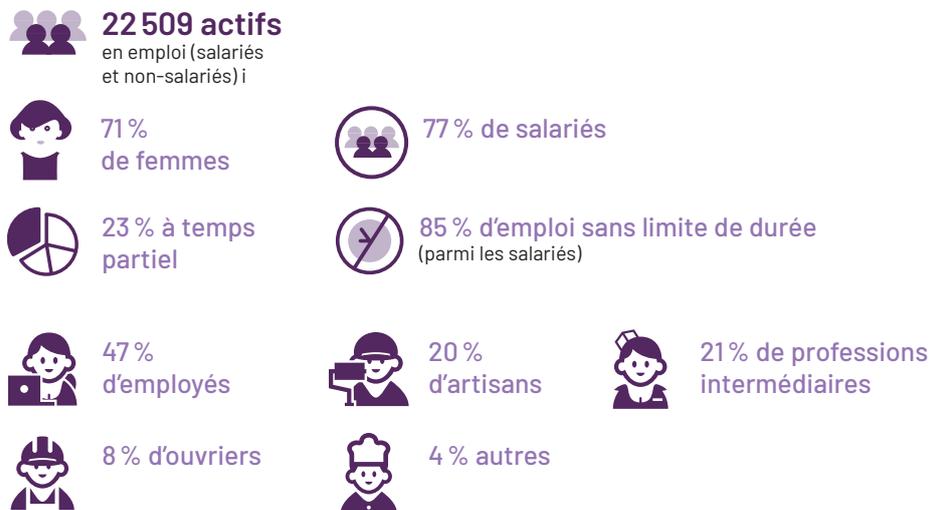
TABLEAU 4

Les emplois salariés et non-salariés (activité à titre principal) en région

NAF	Activité économique en 732 sous-classes	Part des femmes en 2021	2015	2021	Évolution sur 6 ans
1310Z	Préparation de fibres textiles et filature	39 %	20	51	+ 159 %
1320Z	Tissage	71 %	151	93	- 38 %
1330Z	Ennoblement textile	65 %	88	82	- 7 %
1391Z	Fabrication d'étoffes à mailles	100 %	-	14	-
1392Z	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	54 %	647	730	+ 13 %
1393Z	Fabrication de tapis et moquettes	63 %	36	37	+ 4 %
1394Z	Fabrication de ficelles, cordes et filets	0 %	18	9	- 51 %
1395Z	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	-	6	-	-
1396Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	70 %	13	28	+ 109 %
1399Z	Fabrication d'autres textiles (non comptabilisé ailleurs)	0 %	97	145	+ 49 %
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir	67 %	11	5	- 54 %
1412Z	Fabrication de vêtements de travail	84 %	25	50	+ 100 %
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	76 %	1 292	1 111	- 14 %
1414Z	Fabrication de vêtements de dessous	78 %	120	89	- 26 %
1419Z	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	74 %	268	365	+ 36 %
1420Z	Fabrication d'articles en fourrure	0 %	8	14	+ 75 %
1431Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles	70 %	9	s	- 56 %
1439Z	Fabrication d'autres articles à mailles	71 %	34	82	+ 139 %
1511Z	Apprêt et tannage des cuirs ; prépa et teinture fourrures	55 %	11	17	+ 50 %
1512Z	Fabrication articles de voyage, maroquinerie sellerie	49 %	414	365	- 12 %
1520Z	Fabrication de chaussures	47 %	189	141	- 26 %
4616Z	Intermédiaires du commerce textile, habillement, cuir...	37 %	235	365	+ 55 %
4624Z	Commerce de gros de cuirs et peaux	34 %	31	35	+15 %
4666Z	Commerce de gros d'autres machines et équipement bureau	76 %	1 031	874	- 15 %
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	73 %	14 818	14 234	- 4 %
4772A	Commerce de détail de la chaussure	61 %	2 218	2 171	- 2 %
4772B	Commerce de détail maroquinerie et articles de voyage	47 %	783	695	- 11 %
4782Z	Commerce de détail de textiles, habillement et chaussures...	71 %	464	703	+ 52 %
Total		71 %	23 038	22 509	- 2 %

Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 (comparé au millésime 2015) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.
s : secret statistique

Caractéristiques des professionnels exerçant à titre principal dans la filière en 2021 :



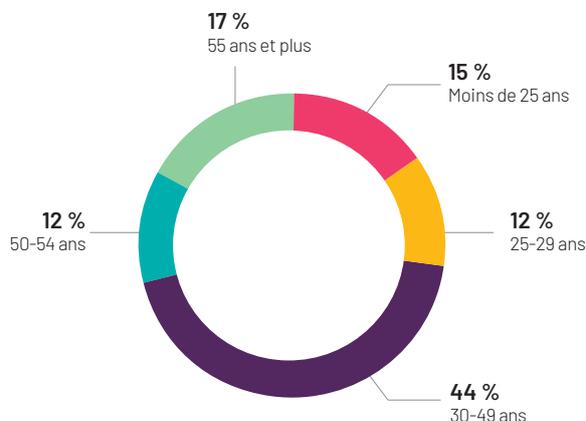
Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

La main d'œuvre est essentiellement féminine dans les activités de commerce mais à l'inverse très masculine dans le secteur industriel. Près de huit travailleurs sur dix ont le statut de salarié, parmi lesquels 85 % ont un contrat à durée indéterminée. Les effectifs de salariés, enregistrés par l'URSSAF, ont diminué de 3 % entre 2019 et 2023 soit environ 600 salariés. Le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé perd à lui seul plus de 400 emplois.

On notera que les salariés du secteur associatif sont moins souvent en contrat à durée indéterminée car beaucoup d'associations accueillent des chantiers d'insertion, tremplin vers l'emploi pour des personnes très éloignées du marché du travail.

GRAPHIQUE 3

Répartition des professionnels du Textile par tranches d'âge, en région

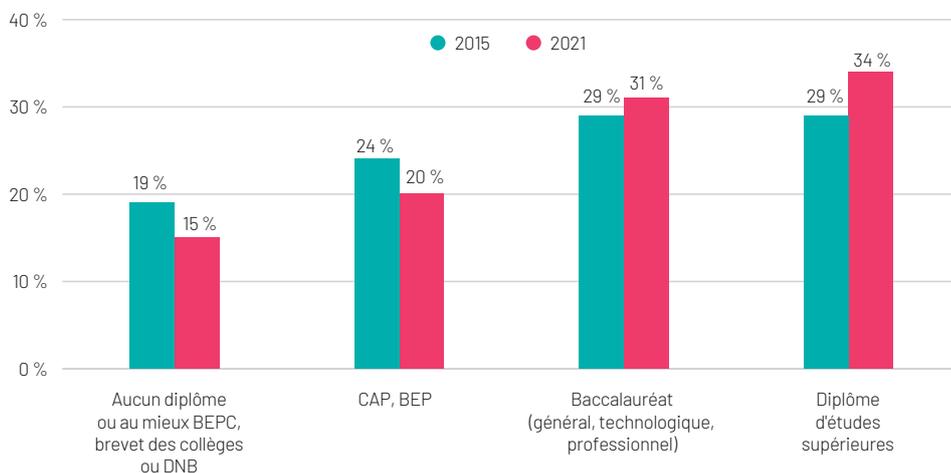


Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur).

Une élévation générale du niveau de diplômes détenus par les professionnels

GRAPHIQUE 4

Niveau de diplôme des professionnels en 2015 et 2021

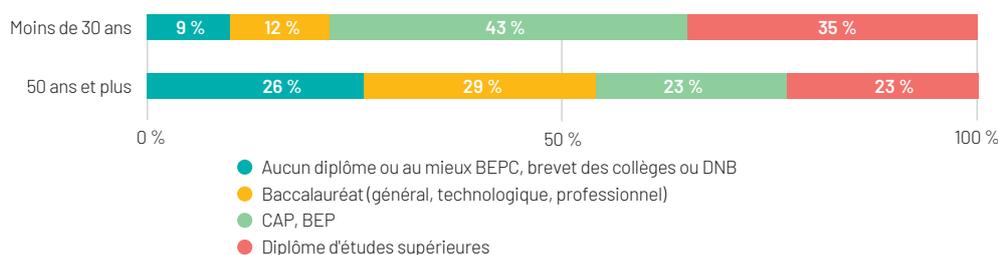


Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 (comparé au millésime 2015) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

L'industrie textile a été très fragilisée ces dernières années malgré sa renommée internationale en matière de mode. Afin de retrouver un dynamisme économique, les industries sont contraintes d'évoluer et surtout de se réinventer, d'innover. Les services création, recherche et développement prennent de l'ampleur. Dès lors, les diplômés de l'enseignement supérieur sont davantage recherchés, plus particulièrement les titulaires de master, par exemple.

GRAPHIQUE 5

Niveaux de diplôme des travailleurs juniors et seniors de la filière Textile



Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

65 % des actifs en emploi de la filière (tous âges confondus) possèdent au minimum un niveau bac (contre 59 % en 2016). Les travailleurs juniors sont beaucoup plus diplômés : comme le souligne le graphique 4, 78 % d'entre eux possèdent un niveau bac et plus) contre 46 % des salariés seniors. Ils apportent les connaissances et compétences dont les entreprises ont besoin pour se tourner vers l'écoconception et la conception de nouveaux produits. Pour comparaison, les salariés des ateliers d'insertion accueillis dans les associations sont généralement peu ou pas qualifiés.

Une évolution du profil des actifs en emploi

Comparaison de profil des travailleurs juniors (moins de 30 ans) et seniors (plus de 50 ans)
(faire une animation/quelque chose de plus ludique)

	JUNIORS	SENIORS
 Part de femmes	75 %	70 %
 Salariés	93 %	63 %
 Part de temps partiel	36 %	23 %
 Part des non-diplômés	9 %	26 %
 Part de diplômés de l'enseignement supérieur	35 %	23 %
 Part de contrat à durée indéterminée	70 %	92 %

Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

5. Les principaux métiers exercés dans la filière *Textile*

Au sein des structures relevant des 27 activités économiques rattachées à la filière *Textile*, les principaux métiers sont mis en avant.

Certains métiers peuvent paraître surprenants comme le *Vendeur en alimentation*. Ce code métier est générique des employés de grande surface d'alimentation ou magasins spécialisés dans l'habillement, par exemple.

TABLEAU 5

Les 30 premiers métiers exercés par les actifs en emploi de la filière Textile

Code PCS	Profession détaillée en 486 postes	2015	2021	Évolution sur 6 ans
554E	Vendeurs en habillement et articles de sport	8 218	7 680	- 7 %
223D	Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés	2 631	2 368	- 10 %
462A	Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)	1 750	1 636	- 7 %
213A	Artisans de l'habillement, du textile et du cuir	882	1 141	+ 29 %
554A	Vendeurs en alimentation	169	841	+ 399 %
463C	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises	566	503	- 11 %
635A	Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir	445	432	- 3 %
465A	Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)	378	380	stable
552A	Caissiers de magasin	370	307	- 17 %
462B	Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente	261	304	+ 16 %
554F	Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique	441	283	- 36 %
374A	Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail	266	274	+ 3 %
461F	Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	270	242	- 10 %
463B	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)	290	215	- 26 %
462D	Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non-cadres)	177	212	+ 20 %
551A	Employés de libre-service du commerce et magasiniers	92	198	+ 114 %
374D	Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	189	198	+ 5 %
479B	Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers	162	180	+ 11 %
543D	Employés administratifs divers d'entreprises	240	169	- 30 %
223E	Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels), de 0 à 9 salariés	137	133	- 3 %
653A	Magasiniers qualifiés	138	128	- 7 %
676C	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	97	127	+ 30 %
685A	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	183	126	- 31 %
374C	Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)	111	125	+ 12 %
554B	Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer	58	124	+ 113 %
222A	Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés	221	120	- 46 %
543A	Employés des services comptables ou financiers	170	119	- 30 %
225A	Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés	141	116	- 18 %
227D	Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés	67	107	+ 59 %
675A	Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir	169	106	- 37 %
	Autres métiers	3 747	4 417	- 1 %
Total	Tous métiers de la filière	23 038	22 509	- 2 %

Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 (comparé au millésime 2016) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.



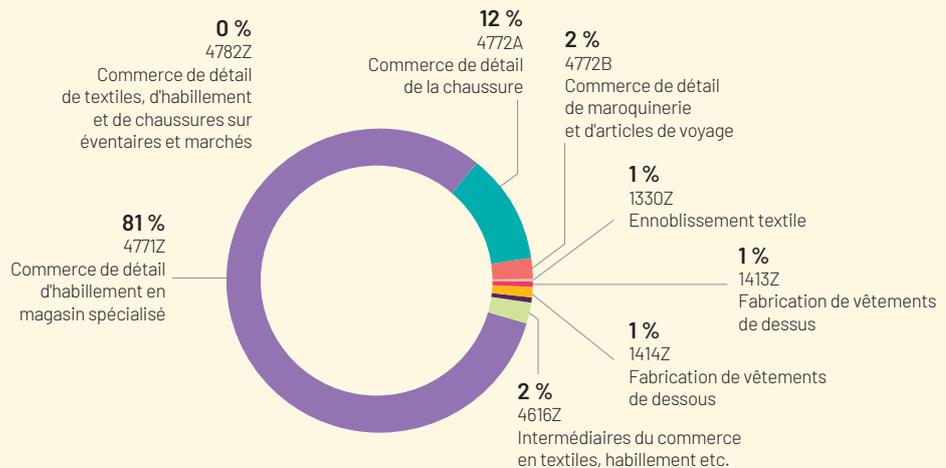
Zoom sur deux métiers emblématiques de la filière

Les graphiques suivants illustrent la multiplicité des employeurs pour les personnes exerçant les métiers de *Vendeurs en alimentation* et de *Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration*, deux métiers en pleine croissance dans la filière *Textile*.

- 81% des *Vendeurs en alimentation* travaillent dans le commerce de détail d'habillement ; 12% dans le commerce de détail de la chaussure (graphique 5). Ce métier regroupe principalement les vendeurs en grande surface et en libre-service. La hausse des effectifs s'explique sans doute par le « transfert » des vendeurs de petits magasins vers les grandes surfaces.
- Les *Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration* évoluent davantage dans les structures de fabrication de fibres, étoffes et articles textile et sont de plus en plus recherchés dans le commerce de détail, essentiellement tournés vers l'écoconception.

GRAPHIQUE 6

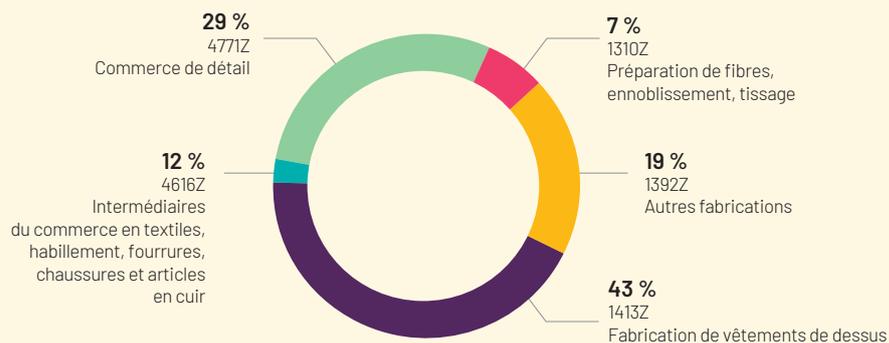
Les employeurs des Vendeurs en alimentation de la filière *Textile*



Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

GRAPHIQUE 7

Les employeurs des Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés) de la filière *Textile*



Source : Insee - RPLR 2019-2023, millésimé 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Les métiers du tri et du recyclage (ouvriers et manutentionnaires) se développent dans la filière, de même que ceux de cadres et travailleurs indépendants (artisans, indépendants prestataires de services...) et des professionnels de l'ameublement.

Conclusion

La filière *Textile*, qui regroupe de nombreuses activités, tend à faire évoluer son modèle de production pour exister, avec pour objectif le développement de l'écoconception. Celle-ci pousse ainsi les entreprises à produire de manière plus vertueuse en économisant les énergies, l'eau et les matières premières, à introduire dans la fabrication des matières premières recyclées et des fibres produites localement. Les fabricants se confrontent au difficile challenge de produire à prix compétitif pour faire face à la concurrence internationale tout en menant une politique de développement verte.

Ce virage s'accompagne d'une double transition : écologique et numérique qui entraîne une modification des savoirs et savoir-faire des professionnels de la filière. Les métiers traditionnels ne vont pas disparaître ; on aura toujours besoin de couturier, de brodeur, etc., mais leurs compétences vont progresser au fur et à mesure des transitions opérées.

6. Les enjeux et pistes d'action pour développer la filière et l'emploi

Redynamiser la filière sur la base de l'écoconception

- Structurer la filière *Textile* en région en impliquant tous les acteurs et structures, quelle que soit leur taille
- Organiser les activités de fabrication en complémentarité les unes des autres et non de façon concurrentielle (se spécialiser ?)

Mettre en place en région l'ensemble des activités de valorisation des déchets textiles

- Organiser à plus grande échelle les activités de collecte et de tri
- Développer en région les activités de recyclage du textile en complément des niches existantes de gestion de seconde vie
- Projeter à moyen terme le démarrage d'activité de recyclage thermomécanique afin d'écouler les quantités croissantes des déchets textiles

Renforcer les activités de fabrication

- Exploiter le potentiel régional de fabrication de fibres végétales
- Développer la filière laine en parallèle de la filière ovine très présente sur les territoires alpins

S'organiser et innover

- Encourager les structures qui se sont développées ces dernières années à s'organiser en réseau pour rendre viables leurs activités
- Associer innovation et écoconception en s'appuyant sur les compétences techniques des nouveaux diplômés et des nouvelles techniques de recyclage des textiles
- Innover aussi par la création des produits de mode vertueux
- Développer la fabrication de textiles spécialisés (pour divers secteurs d'activités)



Chapitre 2

L'offre régionale de formation de la filière *Textile*

L'essentiel

- Les besoins en compétences des employeurs évoluent pour accompagner la **nouvelle dynamique productive** dans laquelle la filière *Textile* souhaite s'engager.
- Les **savoir-faire traditionnels** sont toujours très présents dans la fabrication (certains réapparaissent même comme la broderie) mais ils se mettent à jour pour répondre au virage des transitions écologiques et numériques.
- **Certains métiers et compétences très techniques se déploient**, notamment les métiers de techniciens à l'instar de ce qui a été observé dans la filière *Plastique*. Beaucoup sont liés à l'écoconception et à la numérisation des appareils de production.
- On observe ainsi une **élévation générale du niveau de diplômes** des nouveaux embauchés.
- Pour répondre aux besoins des employeurs, **54 organismes régionaux** dispensent des formations menant aux métiers du textile. Actuellement, **287 sessions de formation textile** sont proposées en région dont près de 200 dans les Bouches-du-Rhône.
- La particularité de cette offre de formation est qu'elle est **majoritairement constituée de sessions de formation continue non conventionnée** (220 sessions sur 287) et non certifiante (202 sessions).
- L'offre de formation menant à une certification (diplôme ou titre) est largement focalisée sur l'infra-bac (50 % des sessions) et le bac (30 % des sessions). L'offre de formation de niveau 5 (bac +2) se réduit fortement.
- **2 438 personnes** ont été formées sur l'un des métiers du textile en 2022, soit une baisse de 12 % des effectifs depuis 2018. Cette réduction du nombre de formés s'explique par le manque de dynamisme de la filière, mais surtout par la réduction drastique des effectifs inscrits en BTS.
- La continuité des parcours de formation vers le supérieur devient difficile en région, car seul le secteur de la mode propose une progression d'études vers l'enseignement supérieur. Or, les besoins de techniciens semblent également croissants en région.

1. Les besoins en compétences des employeurs

La transition écologique s'accompagne d'une évolution numérique importante au sein des industries et change déjà les modes de production. Pour être compétitives, les structures investissent dans des machines perfectionnées qui automatisent certaines étapes de la production et/ou facilitent la tâche des couturiers. Ces investissements lourds permettent de répondre à l'essor de la production à la demande qui exige une adaptabilité importante de l'outil de production. Les techniciens des systèmes automatisés les accompagnent dans ce besoin d'adaptation.

Pour beaucoup de ces structures, une machine en panne est synonyme d'arrêt de la production. Elles ont donc besoin de personnes capables de détecter voire d'anticiper les pannes et de réparer rapidement. S'ajoutent à cela les prestataires de services aux entreprises, indépendants spécialisés dans la maintenance, dans les technologies et réseaux sociaux, l'entretien des textiles et blanchisserie, etc. Finalement, les besoins en compétences évoluent tout au long de la chaîne de valeur.

L'observation des besoins en formation porte sur trois spécialités de formation (NSF).

Spécialités des formations (NSF)

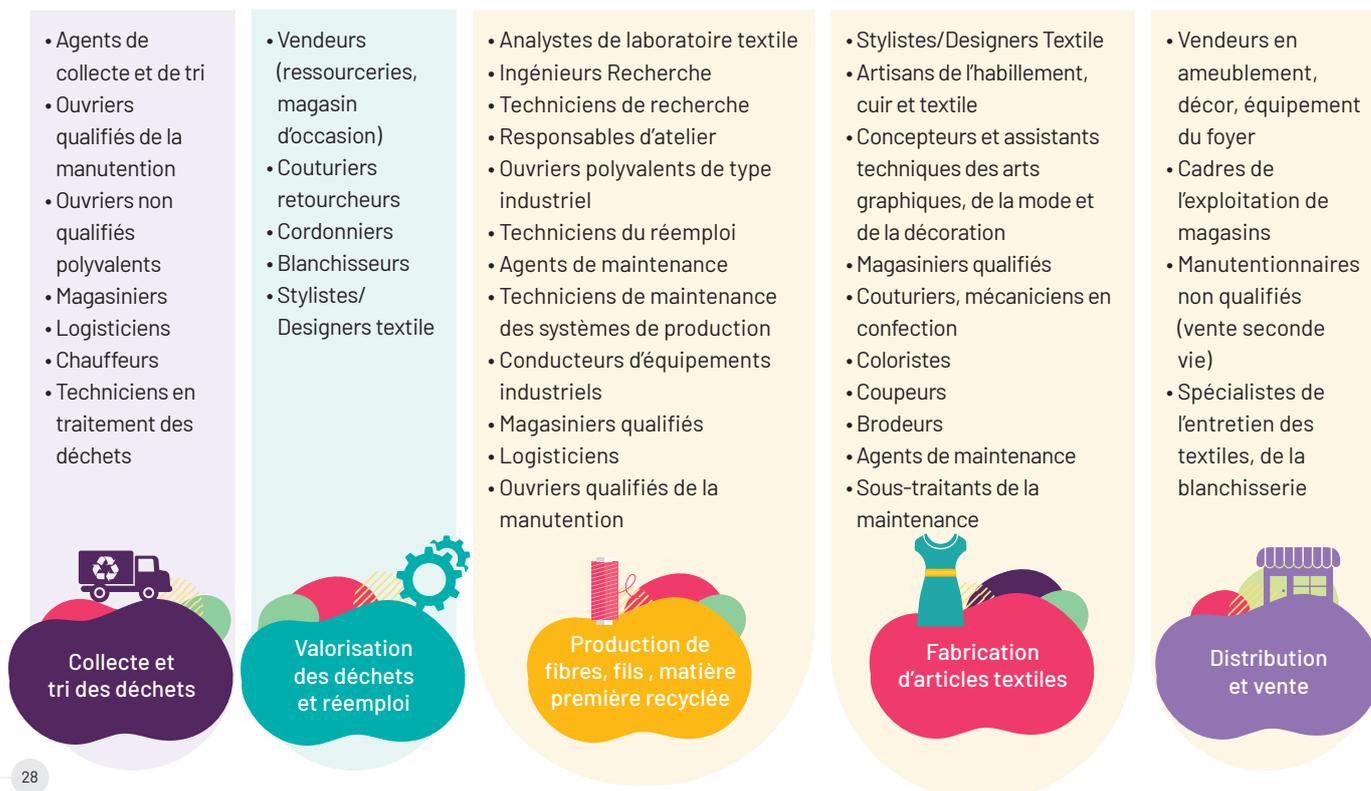
240 - Spécialités pluritechnologiques matériaux souples

241 - Textile

242 - Habillement

SCHÉMA 4

Les besoins en compétences identifiés au sein des différentes étapes de la chaîne de valeur



Source Carif-Oref PACA.

2. L'offre de formation menant aux métiers du *Textile* concentrée sur le littoral

TABLEAU 6

Périmètre métiers « cœur *Textile* » pris en compte dans la recherche de formation

Code Rome et intitulé	
B1801 - Chapelier/Chapelière	H2406 - Conducteur/Conductrice de machines de traitement textile
B1802 - Maroquinier/Marocinière	H2407 - Opérateur/Opératrice en tannerie
B1803 - Couturier/Couturière	H2408 - Imprimeur/Imprimeuse textile
B1804 - Brodeur/Brodeuse	H2409 - Coupeur/Coupeuse textile
B1805 - Styliste	H2410 - Repasseur-presseur/Repasseuse-presseuse
D1205 - Employé(e) de pressing	H2411 - Mécanicien/Mécanicienne modèle
D1206 - Cordonnier/Cordonnière	H2412 - Patronnier/Patronnière
D1207 - Retoucheur/Retoucheuse en habillement	H2413 - Opérateur/Opératrice de préparation en industrie textile
H1201 - Coloriste en industrie	H2414 - Opérateur/Opératrice de finition en industrie textile
H1206 - Ingénieur/Ingénieure R&D en industrie	H2415 - Contrôleur/Contrôleuse en industrie textile
H1404 - Technicien/Technicienne en méthodes	H2505 - Chef/Cheffe d'équipe et d'atelier textile
H2401 - Opérateur/Opératrice en maroquinerie industrielle	H2912 - Régleur/Régleuse d'équipements industriels
H2402 - Couturier/Couturière industriel(le) de l'habillement	H3301 - Conducteur/Conductrice de ligne de conditionnement
H2403 - Conducteur/Conductrice de machine à tisser	H3302 - Agent/Agente de conditionnement
H2404 - Cardeur/Cardeuse en industrie textile	K2201 - Blanchisseur industriel/Blanchisseuse industrielle
H2405 - Nappeur/Nappeuse en industrie textile	

Source : Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

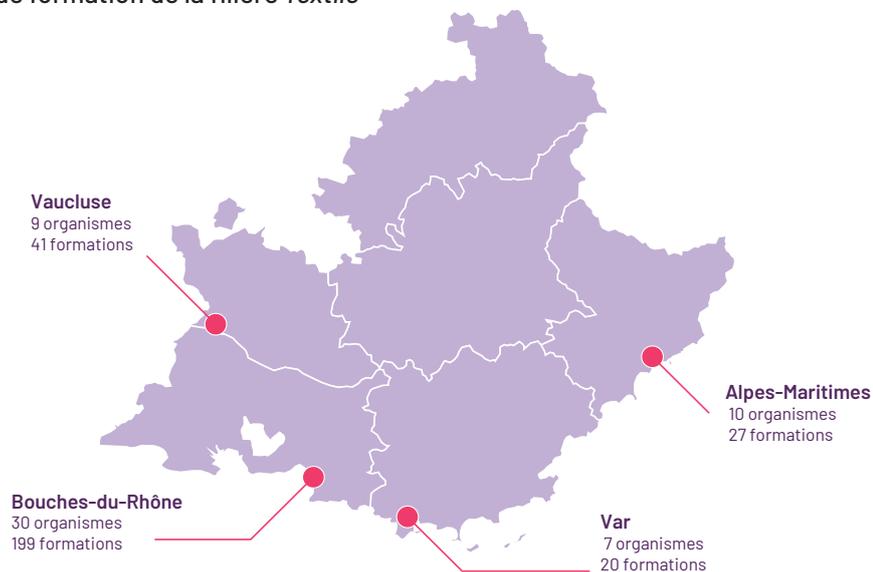
L'offre de formation

- Sont recensées ici les formations spécifiques à la filière *Textile et Habillement*, travail du cuir, des bijoux et autres accessoires comme les chapeaux. En revanche, sont exclues les formations menant aux métiers de la vente et du recyclage. Concernant les métiers du recyclage, se référer aux études sur la filière *Plastique* (janvier 2024) et sur les Ressources (2022).
- Sont prises en compte les sessions accessibles par la voie initiale, par la formation continue toutes les deux conventionnées et par l'apprentissage menant à un diplôme, un titre ou une certification (de type CQP) du niveau 1 au niveau 9 (extraction octobre 2024).

54 organismes régionaux de formation proposent des sessions de formation préparant à un des métiers de la filière *Textile*. Ces organismes sont principalement domiciliés sur les zones du littoral. Beaucoup de formations spécifiquement liées aux métiers du textile sont dispensées en France mais n'existent pas en région. C'est principalement le cas des formations de l'enseignement supérieur ou technique alors qu'elles sont accessibles en région Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes (AURA).

CARTE 2

L'offre de formation de la filière Textile



Source : Base régionale de l'offre de formation ; Carif-Oref, octobre 2024 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Environ 500 sessions de formation menant à un des métiers de la filière *Textile* sont proposées en France. Beaucoup le sont en Auvergne-Rhône-Alpes, en Occitanie et en Île-de-France.

On recense 287 sessions de formation Textile en Provence - Alpes - Côte d'Azur dispensées par 54 organismes dès 2014. Près de 200 d'entre elles se suivent dans les Bouches-du-Rhône. Le Vaucluse concentre ses sessions à la frontière avec les Bouches-du-Rhône. L'offre de formation apparaît inexistante dans les arrière-pays et les territoires de montagne.

TABLEAU 7

Répartition de l'offre de formation par la voie d'accès

Voie d'accès à la formation	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Total
Apprentissage	s	7	s	s	14
Formation continue	10	167	14	32	223
Dont formations non conventionnées	10	166	13	31	220
Formation initiale	15	25	3	7	50
Total départemental	27	199	20	41	287
Répartition départementale	9 %	69 %	7 %	14 %	100 %

Source : Base régionale de l'offre de formation ; Carif-Oref, octobre 2024 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.
s : secret statistique

Une des particularités de l'offre de formation de la filière *Textile* est l'offre non conventionnée (220 sessions sur 287) et/ou celles qui ne mènent à aucun niveau de certification à la sortie (202 sur 287).

La plupart de ces sessions sont dispensées par de très petites structures qui proposent au public de formés de se réhabituer au système de formation dans le cadre des ateliers d'insertion.

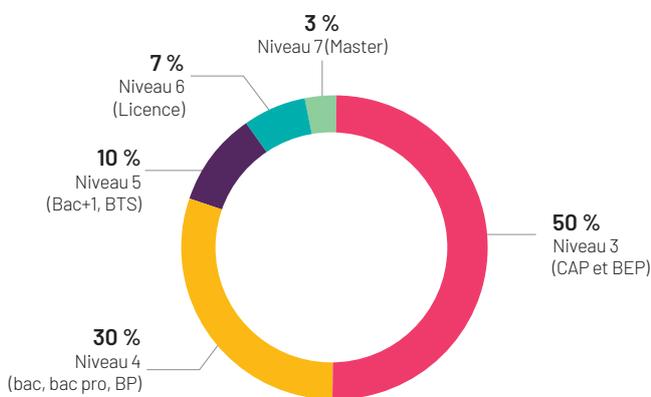
TABLEAU 8

Répartition de l'offre de formation par département et par niveau à la sortie

Niveau à la sortie	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Total
Niveau 3 (CAP et BEP)	11	23	4	6	44
Niveau 4 (bac, bac pro, BP)	11	11	1	3	26
Niveau 5 (Bac+1, BTS)	1	4	3	1	9
Niveau 6 (Licence)	1	3			4
Niveau 7 (Master)		2			2
Niveau non signifié	3	156	12	31	202
Total départemental	27	199	20	41	287

Source : Base régionale de l'offre de formation ; Carif-Oref, octobre 2024 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.
s : secret statistique

GRAPHIQUE 8

Répartition de l'offre de formation de la filière *Textile* par niveau de sortie

Source : Base régionale de l'offre de formation ; Carif-Oref, octobre 2024 – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

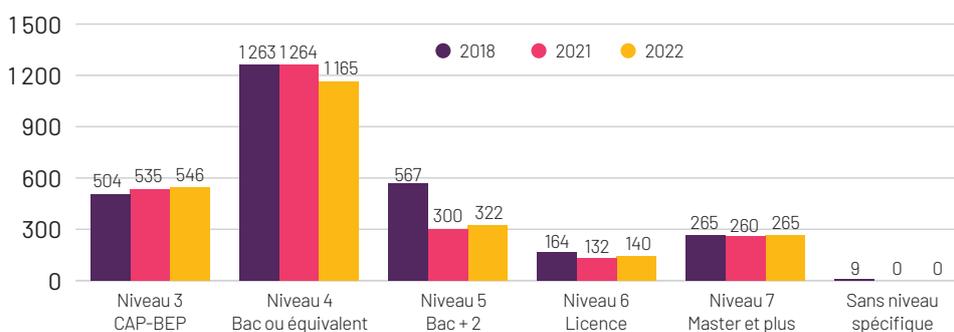
En région, l'offre se limite donc à 85 sessions de formations certifiantes. 50 % d'entre elles mènent à un niveau 3 (CAP-BEP) et 30 % à une certification de niveau 4 (Bac ou équivalent). Les niveaux intermédiaires 5 et 6 sont de moins en moins proposés en région comparativement à 2018.

Les diplômes du supérieur sont très minoritaires. Se pose ici la question de la continuité des parcours de formation des bacheliers vers le supérieur quand l'offre de formation de niveau 5 est très limitée (10 %).

3. Le niveau 5 (Bac + 2) particulièrement touché par la baisse des effectifs

GRAPHIQUE 9

Évolution des effectifs en formation dans la filière Textile par niveau à la sortie



Source : Carif-Oref PACA (Base effectifs en formation 2018, 2021, 2022) – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

En 2022, 2 438 personnes ont été formées sur l'un des métiers « cœur Textile » en région contre 2 772 en 2018. Ces effectifs enregistrent une baisse de 12 % sur la période. Les difficultés de la filière ont sans doute rendu ces formations moins attractives. Mais la baisse des effectifs en formation s'explique aussi par la réduction sévère des formations de niveau 5.

TABLEAU 9

Évolution des effectifs en formation Textile par niveau de certification à la sortie

Niveau de certification à la sortie	Spécialité de la formation (NSF)	2018	2021	2022
Niveau 3 CAP-BEP	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	108	80	76
	Habillement (y compris mode, couture)	306	373	382
	Cuir et peaux	90	82	88
Total niveau 3 CAP-BEP		504	535	546
Niveau 4 Baccalauréat	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples		12	14
	Textile	s	8	-
	Habillement (y compris mode, couture)	1 238	1 206	1 104
	Cuir et peaux	24	38	47
Total niveau 4 Baccalauréat		1 263	1 264	1 165
Niveau 5 Bac + 2	Habillement (y compris mode, couture)	567	300	322
Niveau 6 Bac + 3	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	s	-	-
	Habillement (y compris mode, couture)	161	132	140
Total niveau 6 Bac + 3		164	132	140
Niveaux 7 et 8 Bac + 5 ou plus	Habillement (y compris mode, couture)	265	260	265
Niveau 9 Sans niveau	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	9	-	-
Effectif total		2 772	2 491	2 438

Source : Carif-Oref PACA (Base effectifs en formation 2018, 2021, 2022) – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.

La disparition du *BTS design de mode, textile et environnement* (option A : mode) et du *DMA costumier réalisateur* n'a pas été compensée par le diplôme de *Styliste de mode* (aujourd'hui remplacé par le diplôme d'*Assistant styliste de mode*). Ces deux diplômes n'existent plus aujourd'hui (en région ou en France ?).

Le diplôme *Styliste de mode* est remplacé par celui d'*Assistant styliste de mode* (ce qui explique les faibles effectifs entrés en session 2022). Il ne reste actuellement qu'une seule formation de techniciens des métiers du textile, centrée sur la mode. Il n'est plus possible (en région) d'accéder à une formation de technicien « textile et environnement ».

La restriction de l'offre de formation de niveau 5 impacte les flux des effectifs. Ces derniers passent de 567 formés en 2018 à 322 en 2022, soit une baisse de 43 % en quelques années.

4. Les formations du Textile pas à pas

Les formations de niveau 3

TABLEAU 10

Effectifs en formation de niveau 3 en 2022

Libellé de la certification	Hommes	Femmes	Total
CAP métiers de la mode, vêtement flou	22	258	280
CAP métiers de l'entretien des textiles option B : pressing	12	64	76
CAP métiers de la mode, vêtement tailleur	15	50	65
CAP maroquinerie	10	40	50
CAP sellerie générale	14	22	36
Certificat de spécialisation essayage-retouche-vente	s	s	29
CAP tapissier-tapissière d'ameublement en siège	s	s	s
CAP métiers de la mode : chapelier-modiste	s	s	s
Effectifs totaux	80	466	546

Carif-Oref PACA (Base effectifs en formation 2022) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.
s : secret statistique

Les CAP menant à un métier du textile sont dispensés dans tous les départements sauf les territoires alpins. 27 établissements accueillent les 546 formés, essentiellement des femmes (85 %).

Les formations du textile de niveau 3, dispensées en région, s'ouvrent à des métiers dans de nombreux secteurs comme la mode, la maroquinerie, l'ameublement, le nautisme, l'équitation, etc.

Le diplôme le plus suivi par les formés est le *CAP métiers de la mode* pour lequel deux options sont proposées : *vêtement flou* ou *vêtement de tailleur*. Cette formation, qui se prépare en deux ans, peut-être suivie par voie scolaire, par apprentissage ou en formation continue.

CAP métiers de la mode (métier de couturier/couturière)		
Options	Vêtement flou	Vêtement tailleur
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Vise à réaliser des vêtements souples et déstructurés comme les robes, ensembles, chemises, chemisiers... faits dans une étoffe souple et fine. • Il participe au décodage des données techniques relatives à un vêtement à réaliser, à la préparation et à la mise en œuvre sur un ou plusieurs postes de fabrication (organisation du poste de piquage et/ou de finition...) à partir de consignes opératoires et au contrôle des résultats obtenus. • Par ailleurs, il fabrique tout ou partie d'un vêtement et vérifie la qualité de la réalisation à tous les stades de la fabrication. • Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vise à élaborer des tailleurs hommes et femmes, vêtements structurés et près du corps, par opposition à la réalisation du flou. • Il travaille selon la technique du « tailleur » afin de réaliser des vêtements structurés et près du corps. Son activité principale consiste à fabriquer tout ou partie d'un vêtement structuré (coupe, assemblage, repassage et finitions). • Il décode les informations techniques pour la réalisation du vêtement (patrons, plans de coupe, matériaux) et organise le poste de travail pour le piquage ou la finition. Il contrôle la réalisation du produit fini et assure une maintenance simple du matériel. • Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi.
Débouchés	Couturier/Couturière dans les entreprises artisanales, dans de petites et moyennes entreprises (PME), ou au sein de grandes entreprises avec une production de prêt-à-porter ou haut de gamme.	
Apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents tissus et matériaux (coton, lin, soie, satin, polyester) leur propriété, leur compatibilité et les solutions de fabrication. • Décoder les informations techniques relatives à un vêtement réalisé : éléments constitutifs du modèle, plans de coupe, gamme de fabrication. • Dessiner les éléments de patron et de les reporter sur le tissu. • Découper différentes pièces, selon les techniques de placements et de coupe, et les différents procédés d'assemblage de tout ou partie d'un vêtement « flou », grâce aux fiches de montage. • Apprendre les différents procédés de finitions (surfil, points main, doublage) avant le repassage final. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents tissus et matières utilisés dans la confection des tailleurs (drap, tweed, coton, lin, etc.), leurs propriétés, les solutions de fabrication. • Décoder les informations techniques relatives à un vêtement réalisé : éléments constitutifs du tailleur ou du costume, plans de coupe, gamme de fabrication. Ceci lui permet ensuite de dessiner les éléments de patron et de les reporter sur le tissu. • Découper les différentes pièces selon les techniques de placements et de coupe, et les différents procédés d'assemblage d'un tailleur ou costume, grâce aux fiches de montage. Il est formé aux différents procédés de finitions.
Autres apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> • Être sensibilisé aux coûts de revient et à la gestion de la qualité des matériaux et des produits. • Avoir des notions d'arts appliqués (l'histoire du vêtement et des accessoires, représentation graphique et mise au point esthétique d'un vêtement). 	
Poursuite d'études	<ul style="list-style-type: none"> • CAP métiers de la mode - vêtement flou ou vêtement tailleur (pour complémentarité de la formation). • MC (futur CS) essayage-retouche-vente. • Bac pro métiers de la couture et de la confection. • BP vêtement sur mesure option A tailleur dame, option B tailleur femme. • DTMS Métiers du spectacle option techniques de l'habillage 	
Insertion	<p>Pour la voie scolaire 10 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié) 55 % sont inscrits en formation 35 % sont dans d'autres cas dont recherche d'emploi, indépendant, etc.)</p> <p>Pour l'apprentissage 41 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation 29 % sont inscrits en formation 30 % sont dans d'autres cas</p> <p>Source : Dispositif InserJeunes 2022.</p>	<p>Pour la voie scolaire 10 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié) 47 % sont inscrits en formation 43 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.)</p> <p>Pour l'apprentissage 33 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation 33 % sont inscrits en formation 34 % sont dans d'autres cas</p> <p>Source : Dispositif InserJeunes 2022.</p>

Source Onisep, France Compétences, Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Un CAP « Arts de la broderie » permet aux diplômés du Textile de se spécialiser dans cet art traditionnel, à Marseille

L'école de production, de confection *Textile* de la région Sud, créée à l'initiative de l'association FASK, accueille des jeunes de 15 à 18 ans afin de les former à la fabrication d'objets textiles notamment des vêtements.

En septembre 2024, l'école a ouvert une section de CAP Arts de la Broderie afin de former les élèves à maîtriser les techniques traditionnelles et contemporaines de la broderie, que ce soit avec des techniques à la main ou via des machines industrielles. Cette formation d'un an est proposée aux titulaires de CAP ou d'un bac pro de la filière *Textile* qui souhaitent avoir une spécialisation supplémentaire.

Pour en savoir plus : <https://fask-academy.org/>

Les formations de niveau 4

TABEAU 11

Effectifs en formation de niveau 4 en 2022

Libellé de la certification	Hommes	Femmes	Total
Bac pro métiers de la couture et de la confection	104	944	1048
Bac pro métiers du cuir (3 options)	9	38	47
Bac pro artisanat et métiers d'art - tapissier d'ameublement	10	27	37
Bac pro métiers de l'entretien des textiles - blanchisserie	s	s	14
DT métiers du spectacle option techniques de l'habillement	s	s	19
Effectifs totaux	127	1 038	1 165

Carif-Oref PACA (Base effectifs en formation 2022) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.
s : secret statistique

14 établissements accueillent les 1 165 formés, essentiellement des femmes (89 %). Ils sont dispensés dans quatre départements. Il y a autant de formés dans les Alpes-Maritimes que dans les Bouches-du-Rhône.

Les certifications de niveau 4 menant à un des métiers de la filière *Textile* sont essentiellement des Bac pro accessibles par la voie initiale ou par l'apprentissage. Ils sont majoritairement suivis par des femmes. Les hommes ne représentent que 11 % des effectifs. La spécialité la plus prisée est *Métiers de la couture et de la confection*. Les débouchés de ces Bac pro sont possibles dans divers secteurs (la mode, l'ameublement, le nautisme, les métiers d'art et du spectacle, etc.) à l'instar des possibilités d'insertion des sortants du niveau 3.

Le Bac pro *Métiers de la couture et de la confection* rassemble 90 % des formés. Il remplace le Bac pro *Métiers de la mode - vêtement*. Cette formation, qui se prépare en trois ans après la troisième ou en deux ans après un CAP du textile, est proposée en formation initiale et en apprentissage.

Le Bac pro métiers du cuir propose trois options : maroquinerie, chaussures et sellerie garnissage. Cette dernière option est proposée par le lycée Pasteur de Nice, territoire où les activités nautiques sont très développées.

Bac pro métiers de la couture et de la confection	
Objectifs	Le bac pro Métiers de la couture et de la confection forme à la confection de vêtements et d'accessoires textiles et au suivi de la production.
Accès	Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires d'un CAP du domaine des matériaux souples peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.
Apprentissages	Le programme de formation s'articule autour : <ul style="list-style-type: none">• Enseignements généraux : français, mathématiques, anglais, histoire-géographie, EPS, physique-chimie, économie-gestion et arts appliqués.• Enseignements professionnels : préparation aux différentes phases de production :<ul style="list-style-type: none">- Les techniques de couture traditionnelles et industrielles ;- L'utilisation des matériaux et choix des fournitures ;- Les techniques de patronage et de modélisme ;- Les conceptions et réalisations de collections ;- L'initiation à la gestion de projet et à la communication dans la mode.
Débouchés professionnels	Les titulaires du diplôme peuvent prétendre à divers postes dans l'industrie textile et la mode tels que <i>Couturier, Couturière Modéliste, Assistant styliste Technicien, Opérateur de production en confection, Mécanicien en confection...</i> Les studios de design et les bureaux de style, ainsi que le secteur de l'événementiel et du spectacle, sont également des terrains propices à l'expression de leur talent. Par ailleurs, les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, du design d'intérieur, du sport et loisirs ou encore de la santé recherchent ce type de profil.
La poursuite d'études	L'objectif premier de ce Bac pro est de s'insérer sur le marché du travail. Néanmoins, de plus en plus d'élèves souhaitent poursuivre les études dans l'enseignement supérieur, en : <ul style="list-style-type: none">• BTS innovation textile option A structures• BTS innovation textile option B traitements• BTS métiers de la mode chaussure et maroquinerie• BTS métiers de la mode vêtements• DN MADE mention mode

Source Onisep, France Compétences, Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Comme le souligne le rapport final sur la branche textile de l'OPCO 2i, les métiers traditionnels de la couture subissent une accélération technologique à plusieurs niveaux (référence) :

- Au niveau de la coupe dont les procédés se sont fortement automatisés ces dernières années. La transition numérique est donc en grande partie réalisée mais les coupeurs et coloristes (niveaux 3 ou 4) ont donc besoin d'actualiser leurs compétences technologiques pour suivre ce mouvement.
- La relocalisation des activités de la branche liée à l'écoconception est aussi associée à une automatisation de la production pour assurer une certaine compétitivité. Comme nous l'avons déjà souligné, même les chantiers d'insertion s'équipent de machines industrielles de dernières générations qu'il faut régler et programmer. Les couturiers ont eux-aussi besoin de s'approprier l'usage de ces nouveaux équipements.

Par ailleurs, les besoins en compétences dans la réparation de vêtements se multiplient pour répondre aux demandes grandissantes des consommateurs de rallonger leur durée de vie, phénomène très à la mode aujourd'hui. Ces métiers traditionnels de la couture ne sont donc pas amenés à disparaître, mais ils ont besoin de faire évoluer leurs compétences.

Les formations de niveau 5

TABLEAU 12

Effectifs en formation de niveau 5 en 2022

Libellé de la certification	Hommes	Femmes	Total
BTS métiers de la mode - vêtements	20	240	260
Styliste de mode		60	60
Assistant styliste de mode		s	s
Effectifs totaux	20	302	322

Carif-Oref PACA (Base effectifs en formation 2022) – Traitement Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur.
s : secret statistique

Neuf établissements régionaux proposent des formations de niveau 5 ; six sont domiciliés dans les Bouches-du-Rhône. Ils accueillent 322 étudiants dont seulement 6 % d'hommes (beaucoup moins qu'en Bac pro). Le BTS *Métiers de la mode - vêtements* est le diplôme emblématique de ce niveau ; il rassemble 81 % des effectifs.

Seul le secteur de la mode est proposé à ce niveau. Les savoirs spécialisés sur d'autres secteurs (maroquinerie, équitation, cordonnerie...) et dispensés jusque-là en CAP-BEP et Bac pro ne sont plus proposés à la formation, ce qui signifie un arrêt du parcours dans ces voies si le formé n'est pas géographiquement mobile.

L'offre de formation est plus large dans les deux régions limitrophes Occitanie et AURA. Il en est de même pour les filières d'innovation technologique du textile et de maintenance des équipements de l'industrie textile... qui n'existent pas en région.

BTS Métiers de la mode - vêtements	
Objectifs	Le BTS métiers de la mode-vêtements forme des techniciens, chargés du développement d'un produit vestimentaire de la conception à la préparation de la production, qu'elle soit localisée ou délocalisée.
Accès	Le BTS Métiers de la mode - vêtements est prioritairement accessible aux titulaires de bac pro métiers de la couture et de la confection, mais il est ouvert aux titulaires d'un bac général, technologique STD2A ou STI2D spécialité innovation et écoconception sur dossier et éventuellement entretien. Il se prépare en deux ans, sous statut scolaire (avec stage en entreprise) ou en alternance.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Établir le dossier de définition du produit ; • Construire et/ou modifier un patron de base en CAO ; • Industrialiser un patron ; • Valider la conformité d'un prototype ; • Vérifier la conformité physique et mécanique des composants du produit au regard du cahier des charges ; • Concevoir la gradation à partir des tableaux de mesures normalisés ou spécifiques ; • Réaliser les essais techniques nécessaires à la mise au point du produit ; • Contrôler la conformité des produits, caractériser leurs performances au regard du cahier des charges
Débouchés professionnels	Le titulaire du BTS métiers de la mode-vêtements peut exercer des fonctions dans le design industriel (création de produits), la recherche et développement de produits (conception, prototypage), l'industrialisation des produits, la communication et le marketing, la distribution. Il peut aussi exercer dans les bureaux d'études et recherche sur le textile.
La poursuite d'études	<p>Bien que le BTS ait pour intérêt principal de s'insérer sur le marché du travail, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études en université ou dans une école de mode (publique ou privée) afin de suivre l'un des cursus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modéliste créateur en bureau d'études • Licence pro mention métiers de la mode • Créateur-concepteur de mode • Manager du développement international mode et luxe
L'insertion des étudiants	<p>Pour la voie scolaire 37 % sont en emploi six mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié) 39 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière) 24 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.)</p> <p>Pour l'apprentissage 49 % sont en emploi six mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié) 39 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière) 12 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.) (Données issues du dispositif InserJeunes 2022)</p>

Source Onisep, France Compétences, Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Les formations de niveau 6

TABLEAU 13

Effectifs en formation de niveau 6 en 2022

Libellé de la certification	Hommes	Femmes	Non déterminé	Total
Licence pro mention métiers de la mode	28	104	8	140

Carif-Oref PACA (Base effectifs en formation 2018, 2021, 2022) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Deux établissements des Bouches-du-Rhône dispensent la seule licence professionnelle de la filière *Textile* mention *Métiers de la mode*, en région. Celle-ci est proposée en alternance et en apprentissage.

140 étudiants suivent cette formation dont les trois quarts sont des femmes.

Licence professionnelle mention Métiers de la mode

Objectifs	Cette licence professionnelle répond à un besoin du secteur de la mode de jeunes diplômés qualifiés en management, <i>merchandising</i> , marketing, sourcing, processus de fabrication, distribution, presse et communication appliqués aux métiers de la mode. Les diplômés bénéficient ainsi d'une connaissance polyvalente de la chaîne produit, depuis sa conception jusqu'à sa distribution (création, fabrication, mise en production, contrôle qualité, développement à l'international, marketing et distribution). Cette licence professionnelle, de niveau bac + 3, se prépare en lycée, en IUT ou dans les universités. Réformée fin 2019, la durée de la licence pro varie de 1 à 3 ans selon ses différents niveaux de recrutement... Lorsque la licence professionnelle recrute après le bac, elle prend le nom de Bachelor universitaire de technologie (BUT). Le BUT est préparé en trois ans en IUT.
Accès	Elle est accessible aux titulaires de 120 crédits ECTS, BTS Mode, ou licence arts appliqués. Admission sur dossier et VAE pour les équivalences. La formation n'est pas ouverte aux diplômés de BTS ou licences en Gestion de la mode.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des connaissances générales sur la mode : histoire de la mode, sa sociologie, son économie, son marketing, sa législation (propriété intellectuelle, droit des marques, droit de la distribution). • Dans les options techniques, les étudiants se pencheront particulièrement sur les processus de création et de fabrication, les matières et le design. • Les options commerciales sont, quant à elles, consacrées aux échanges commerciaux, au droit des affaires et au marketing.
Débouchés professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Designer de mode. • Chargé de la mise en production et du contrôle qualité des produits de mode. • Chargé de la communication et de la distribution des produits de mode. • Assistant chef de produits dans la mode. • Community manager. • Assistant/responsable boutique.
La poursuite d'études	La licence professionnelle a une finalité d'insertion dans la vie active. Il est toutefois possible de poursuivre en master professionnel. En région, il est possible de suivre le master <i>Mode mention Parcours management de la mode</i> .

Source Onisep, Studyrama, Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Les titulaires d'un niveau 5 ou 6 sont indispensables dans la maîtrise de la chaîne production, et dans le contrôle de la qualité des produits et leur conformité notamment en matière environnementale.

Certaines entreprises accueillent au sein de leur équipe un responsable RSE (Responsabilité sociale des entreprises) qui veille à l'impact positif de la structure auprès de la société. Les volets sociaux et environnementaux sont au cœur de ces préoccupations. Une personne en capacité de maîtriser la chaîne des produits peut avoir cette responsabilité s'il n'existe de titulaire du poste RSE. Dans tous les cas, le « responsable » RSE devra maîtriser la réglementation et les indicateurs d'évaluation et être aussi capable de rédiger des rapports, de collecter des données, etc., mais aussi avoir des compétences pédagogiques pour impulser une dynamique RSE auprès de l'équipe.

Les formations de niveau 7

Dispensé à la Faculté d'économie et de gestion d'Aix-Marseille Université en formation initiale, le master Mode (seul diplôme de niveau 7 en région) peut être suivi en formation continue ou en apprentissage. En région, ce master a été créé en 2011 par l'université d'Aix-Marseille afin de répondre aux besoins des entreprises du secteur de la mode à la recherche de managers spécialisés. Le cursus se déroule en deux ans. Il a été suivi par 265 personnes en 2022.



Master mention mode à l'université d'Aix-Marseille	
Objectifs	Former des étudiants opérationnels sur les fonctions d'encadrement présentant une maîtrise des étapes de la chaîne de valeur du secteur, entre autres : <i>sourcing</i> , <i>supply-chain</i> , marketing classique et digital, développement commercial en France et à l'international.
Accès	Ce master s'adresse tant aux étudiants souhaitant se spécialiser dans le secteur du Management de la Mode.
Compétences	<p>Les étudiants sont formés aux techniques de distribution dans les circuits traditionnels et aux spécificités du e-commerce. Ils sont sensibilisés aux problèmes de RSE et de protection de l'environnement, de la conception du vêtement à sa réutilisation après achat. Une partie du cursus est en anglais. Dans ce secteur, il est l'un des rares masters universitaires et donc accessible à tous.</p> <p>Les programmes de M1 et M2 de ce parcours sont bâtis sur une connaissance transversale du secteur de la mode.</p> <ul style="list-style-type: none">• Maîtriser la transformation digitale du secteur de la mode• Développer ses connaissances du secteur et sa créativité• Développer des stratégies marketing et de communication, adaptées et responsables• Concevoir et piloter son projet professionnel, développer ses <i>softskills</i>• Professionnalisation : outils d'insertion, anglais technique, mener un projet de recherche• 30 % des cours dispensés en anglais ; des intervenants professionnels en poste de direction dans la filière <i>Textile</i> et mode assurant des cours en binôme avec des enseignants de l'université.
Débouchés professionnels	À l'issue du master, les étudiants pourront exercer des métiers de commercialisation (chef de projet, chef de produit...), des métiers dans l'achat, la production et la logistique (responsable de production, directeur technique de collection, responsable d'achats...), et des métiers de la recherche et de la création.

Source Onisep, Aix-Marseille Université, Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Globalement, les formations supérieures sont rares en région. Il n'est pas possible de poursuivre le cursus *Textile* en doctorat, en région (alors qu'il est accessible dans d'autres régions) ou dans un parcours de formation d'ingénieur. La région AURA accueille l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH) ; les Hauts de France hébergent l'École nationale supérieure des arts et industries textiles à Roubaix. Plusieurs autres formations supérieures de type master ou doctorat et quelques bachelors (styliste designer textile) sont proposées en Île-de-France (Paris en général).

L'importance des formations continues non conventionnées non certifiantes

L'offre de formation non conventionnée est très présente en région. Elle permet généralement d'acquérir des compétences de base de la couture, du modélisme et/ou de se perfectionner dans un secteur de niche qui risque de monter en puissance (par exemple la lingerie, la retouche, la broderie de haute couture, le *upcycling* etc.). Ce sont généralement des formations de courte durée non certifiantes.

La plupart sont dispensées par de très petites structures ou par des associations qui accueillent des chantiers d'insertion. Elles jouent alors un rôle de formations préqualifiantes aux certifications de la filière *Textile* ; elles aident les personnes éloignées de l'emploi à se (re)familiariser avec le système de formation, à l'acquisition de savoirs de base et parfois à retrouver un rythme de travail.

Conclusion

L'offre régionale de formation se concentre principalement sur les niveaux infra-Bac et bac. Toutefois, les besoins en compétences des employeurs s'étendent peu à peu vers des niveaux plus qualifiés. De même, les transitions écologiques et numériques s'accompagnent d'un besoin de main d'œuvre de plus en plus qualifiée. Ainsi, les besoins en techniciens, généralement titulaires d'un niveau 5 ou 6, vont sans doute s'intensifier pour accompagner l'automatisation et l'accélération technologique de la production.

D'un autre côté, les métiers traditionnels ont besoin d'actualiser leurs compétences pour suivre ce virage mais aussi pour répondre aux enjeux de la transition écologique. L'élévation du niveau de diplôme des nouveaux professionnels entrant dans la filière ces dernières années va se poursuivre.

Dès lors, la capacité régionale de formation va devoir s'adapter pour répondre aux besoins en compétences des employeurs.

5. Les enjeux et pistes d'action en termes de formation

Faciliter
l'actualisation
des compétences
dans les métiers
traditionnels

- Familiariser les formés à la technicité des nouveaux équipements industriels
- Familiarisation aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle qui commence à impacter la filière

Assurer
la possibilité de
continuité des
parcours

- Proposer une offre de formation du CAP à l'enseignement supérieur (au moins niveau 5) pour toutes les spécialités proposées au niveaux 3 et 4
- Voir les possibilités de formation hybride pour les habitants des territoires loin du littoral
- Développer les filières de recherche régionales sur les fibres textiles, le recyclage des textiles...

Développer certaines
spécialisations pour
accompagner la
transition écologique
des entreprises

- Créer des filières de formation spécialisées dans la maintenance des équipements techniques des industries textiles
- Développer les spécialisations liées à l'écoconception telles que la retouche, l'*upcycling*, etc., à tous les niveaux de formation en créant des modules de spécialisation ou des formations complémentaires courtes

Revoir l'offre
de formation de
niveaux 5 et 6

- Réfléchir à la réouverture de section Textile de niveau 5 adaptée aux besoins de techniques exprimés par les employeurs
- Étendre l'offre de formation aux techniciens spécialisés en dehors de la mode et l'habillement (par exemple : fabrication de fibres textiles)

Bibliographie

Commission européenne, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au comité des Régions*, 30 mars 2022.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022DC0141#footnote6>

Dumortier A-S., Heraud A., *Les besoins en compétences dans des structures de l'économie circulaire. Zoom sur les ressourceries en Provence - Alpes - Côte d'Azur*, Grand Angle n° 11, décembre 2022

Dumortier A.-S., Givovich C., *La filière Plastique en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Évolution des besoins en compétences pour faire face aux enjeux de la transition écologique*, Grand angle n° 15, janvier 2024

Gouvernement et Unitex France 2030, *Perfect'R. Impact du recyclage sur les besoins en emplois et compétences des industries textiles*, Synthèse du diagnostic formation, janvier 2023.

OPCO 2i, Observatoire compétences industrie, *Identification des facteurs d'évolution des métiers et compétences des branches professionnelles chaussure, couture, cuirs et peaux, habillement, maroquinerie et textile*, Rapport final branche Textile, avril 2023.

Réseau des Carif-Oref (RCO), *Site officiel pour trouver une offre de formation en France et en région*

www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html

Textiles Addict, divers articles publiés entre 2020 à nos jours.

textileaddict.me/

Union française des industries Mode et Habillement

www.lamodefrancaise.org/



La filière *Textile* mise sur l'écoconception pour se réinventer

en Provence - Alpes - Côte d'Azur

La présente étude, mandatée par la Dreets Provence - Alpes - Côte d'Azur, s'inscrit dans la continuité des études sur les besoins en compétences des ressourceries (Grand Angle 11, décembre 2022) et de la filière Plastique (Grande Angle 15, décembre 2023) afin de répondre aux enjeux de la transition écologique, notamment liés à la loi AGEC.

Ce travail propose ainsi des éléments de réponse et des pistes d'action concernant les nouveaux besoins en compétences des employeurs régionaux de la filière *Textile* qui tente de se reconstruire en s'appuyant sur l'écoconception.

Quelles sont les qualifications recherchées aujourd'hui et quelles seront celles de demain ?
Quelle adaptation de l'offre de formation pour répondre à ces nouveaux besoins ?

Cette étude a été commanditée par

